

La marque NF Environnement, quelles garanties ?

Les supports d'écriture sont contrôlés sur la base de ces principaux critères écologiques :

- réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans l'air et dans l'eau lors de la fabrication du papier,
- limitation de composés organiques volatils (COV) et de substances dangereuses dans les encres, les colles, et autres solutions utilisées pour l'impression,
- traitement systématique de tous les déchets issus de la fabrication des cahiers (le plan de gestion des déchets de fabrication doit promouvoir la collecte sélective et la valorisation),
- recyclabilité du produit fini (utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés).



Pour votre plus grand confort, les cahiers et les feuillets mobiles répondent aux exigences de la marque **NF** Cahiers scolaires, qui garantit leur qualité ainsi que leur aptitude aux usages scolaires (écriture et dessin).

AFAQ AFNOR
CERTIFICATION

Bureaux : 116 avenue Aristide Briand – BP 40 – 92224 Bagneux Cedex
Tél : +33 (0)1 46 11 37 00 – Fax : +33 (0)1 46 11 39 40
www.marque-nf.com – certification@afaq.afnor.org
SAS au capital de 18 187 000 euro – RCS Bobigny B 479 076 002



et les cahiers

AFAQ AFNOR
CERTIFICATION

Les cahiers



Avec l'écolabel français  respect de l'environnement et qualité garantis

Agir en faveur de l'environnement est un geste quotidien.

Il peut être accompli sur votre lieu de travail,

à l'école ou pendant votre temps libre,

à l'occasion d'une action aussi simple que l'écriture.

En choisissant des articles de papeterie NF Environnement 

(cahiers, blocs, carnets, copies doubles et feuillets mobiles),

vous adoptez un comportement *éco-responsable*.




L'écolabel NF Environnement - que signifie-t-il ?

- ➔ La marque NF Environnement est le signe national officiel de la qualité écologique des produits. L'écolabel est délivré en France par un organisme indépendant : AFAQ AFNOR Certification.

Un label écologique sur les cahiers - pourquoi ?

- ➔ Annotées, agrafées, ou encore griffonnées, les pages de nos cahiers nous assistent quotidiennement. Chaque année, ce sont plusieurs milliers de tonnes de papier qui sont utilisées pour fabriquer les cahiers. C'est pourquoi toute la chaîne de fabrication des produits écolabellisés tient compte de ses impacts sur l'environnement (gestion durable des forêts, limitation des déchets de fabrication du papier, produit recyclable...).

Un produit écolabellisé - comment le reconnaître ?

- ➔ En vérifiant que le logo  figure bien sur la couverture du cahier ou sur l'emballage des feuillets mobiles. Il est facilement identifiable par la feuille verte qui protège le globe terrestre, symbole du respect de l'environnement.

Vous trouvez ces produits en librairie/papeterie et dans la grande distribution.

Choisir un cahier  est pour vous l'assurance d'avoir entre les mains :

- ➔ un produit plus respectueux de l'environnement : chaque étape du cycle de vie du cahier est prise en compte (depuis la sélection du bois jusqu'au traitement du cahier usagé),
- ➔ un produit présentant une qualité d'usage équivalente à d'autres produits analogues sur le marché.



**Choisir un produit
NF Environnement,
c'est avoir une attitude
éco-responsable**